



LE PROJET ÉDUCATIF 2024

I-PRESENTATION DE L'ORGANISME :

Créé en 1976, *Poneys des Quatre Saisons* regroupe 4 centres équestres essentiellement dédiés à l'équitation situés dans l'Yonne, aux portes de la Bourgogne, à moins de 2 heures de Paris. Ces centres, conçus pour recevoir des enfants de 4 à 16 ans, accueillent des séjours vacances et classes de découverte. 4 sites affiliés à la FFE et tous ayant reçu l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que de l'Inspection académique.

Les structures : **Les Terrasses** qui accueille les enfants de 4 à 9 ans situé sur la commune du Mont Saint Sulpice, **La Source** qui accueille les enfants de 4 à 13 ans situé à Epineau les Voves, **Formanoir** accueillant des enfants de 6 à 15 ans sur la commune d'Armeau et enfin **le Haras de Val en Pré** qui reçoit les enfants de 6 à 16 ans sur le village de Gurgy à quelques kilomètres d'Auxerre.

En fonction de l'âge des enfants, il sera conseillé l'un plutôt que l'autre.

De plus, sur chacun des sites, les enfants seront répartis en fonction de leurs âges afin de constituer des groupes. L'activité poney réclamera elle aussi la constitution de groupes de niveaux. D'autres activités complémentaires ci-dessous détaillées assureront le programme de nos séjours. La vie quotidienne et la restauration, réclameront à leur tour la plus grande vigilance. Le déroulement de la journée prendra tout particulièrement en compte l'aspect sécuritaire des enfants. Enfin, l'attitude et le comportement du directeur, de son équipe d'encadrement et de service devront être marqués par une grande moralité.

II-LES VALEURS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME :

Poneys des Quatre Saisons s'engage à développer au travers des différentes activités et séjours destinés aux enfants dont elle a la charge et la responsabilité :

1) OFFRIR AU PLUS GRAND NOMBRE DE JEUNES UN LOISIR SPORTIF ET ÉDUCATIF PAR L'APPRENTISSAGE DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES ESSENTIELLEMENT

- Rendre accessible à chacun la pratique de l'activité équestre, quel que soit son niveau technique, ses capacités physiques et son environnement social.
- Participer à l'éducation des enfants et des adolescents par la voie du sport et des activités physiques, par un enseignement collectif qui les met en relation les uns les autres.
- Permettre à des jeunes de tous horizons de concilier, par le biais de l'équitation et d'autres activités, passion, citoyenneté, responsabilité, respect de soi et des autres.
- Favoriser le développement et l'encadrement de la pratique de l'activité dans un esprit de respect de l'environnement, de la nature et de ses usagers.

-

2) PERMETTRE À CHACUN DE DÉVELOPPER SA CITOYENNETÉ

- Permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'autre dans son individualité, son intégrité, ses différences, tout en respectant les règles de vie collective.
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.

-

3) FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION

- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.

- Permettre l'affirmation de la personnalité de chacun, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.
- Favoriser l'émancipation pour que chacun soit libre, autonome et indépendant, dans le respect des autres.

4) FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et des savoirs techniques.
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, contribuer à son éducation et à sa santé.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire ses propres choix.
- Stimuler les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants.
- Favoriser l'approche du milieu équestre.

5) AGIR POUR LA LAÏCITÉ ET LA MIXITÉ SOCIALE

- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Favoriser les mélanges culturels et la mixité sociale.
- Accueillir des enfants venant de tous horizons social
- Accueillir des enfants en situation de handicap de manière adaptée avec un encadrement sécurisant.
- Respecter les choix individuels et ne privilégier aucune conviction particulière.

a) *L'expression de convictions religieuses et le port de signes*

Les jeunes accueillis en accueil collectif de mineurs sont libres d'exprimer leurs convictions personnelles, notamment religieuses. Toutefois, cette liberté d'expression doit s'exercer sous réserve du respect :

- de l'ordre public (elle ne doit pas troubler l'ordre dans le cadre de l'activité ni compromettre la santé et la sécurité des mineurs ou du personnel);
- des droits d'autrui (elle ne doit pas constituer un acte de pression, de provocation de prosélytisme ou de propagande, ni porter atteinte à la dignité ou à la liberté d'autrui);
- du bon fonctionnement de l'activité.

En conséquence, sont proscrits et peuvent donner lieu à une exclusion en cas de perturbation du bon déroulement de l'accueil :

- la manifestation ostensible d'une appartenance religieuse;
- tout acte de prosélytisme auprès d'un autre mineur;
- tout comportement constitutif de pressions sur un autre mineur au titre des croyances ou de l'absence de croyance;
- toute tentative d'endoctrinement d'un autre mineur.

b) *L'exercice de pratiques culturelles*

L'exercice de pratiques culturelles (prière) relève de la sphère privée / individuelle de chaque mineur. Cette pratique peut donc être autorisée, mais uniquement dans un espace réservé à cet effet. En dehors de celui-ci, elle est interdite. Elle ne doit pas revêtir un caractère ostentatoire ou revendicatif, ni constituer un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande et ne doit pas perturber le bon fonctionnement de l'accueil.

Il convient donc de préciser dans le projet éducatif et le projet pédagogique que les moyens mis à disposition de chaque mineur pour bénéficier de moments d'intimité lui seront précisés sur le lieu de séjour, suite à sa demande et selon les espaces et temps disponibles.

Les exemples ci-après sont à apprécier par les responsables du séjour à l'aune de ces disponibilités : il sera possible par exemple d'identifier un temps (avant ou après les repas, au début de la veillée...) et un lieu dédié, tout en veillant à ne pas perturber les temps d'activités proposés à tous les autres enfants.

c) L'organisation de la restauration

Afin d'assurer l'équilibre alimentaire de tous les enfants, le service de restauration propose des menus différenciés, quel que soient les motivations (goût, religion, végétarisme...), dans la limite des contraintes du service public.

L'organisation logistique des repas dans le cadre des séjours en collectivité ne permet pas des services de restauration en dehors des horaires prévus, y compris dans le cadre de jeûne religieux ou diététique. Ces contraintes organisationnelles peuvent être de nature à ne pas permettre la participation de votre enfant au séjour.

6) PROPOSER UNE RESTAURATION DE QUALITE FAITE SUR PLACE

- Proposer des temps, espaces et matériels adaptés aux enfants.
- Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger
- Respecter les particularités alimentaires des enfants.
- Favoriser la convivialité, initier des échanges avec les enfants et agir sur le volume sonore
- Sensibiliser à l'équité et éviter le gaspillage.
- Favoriser l'entraide et la participation de l'enfant à la vie collective
- Proposer des menus variés et équilibrés.
- Favoriser l'autonomie des enfants.
- Favoriser les circuits courts et donc les fournisseurs locaux

III- ÉQUITATION : UNE PRATIQUE ÉDUCATIVE

L'équitation est organisée dans chaque centre par un brevet d'État ou BPJEPS option équitation qui est responsable de cette activité. Il est chargé de superviser l'équipe d'animation par sa présence dans les carrières et les manèges à chaque fois que les enfants sont à poney.

1) les buts pédagogiques :

Les buts à atteindre seront différents selon le niveau des enfants :

2) Les débutants :

- Apprendre à dominer sa peur.
- Aboutir à un éveil de l'enfant (responsabiliser les enfants : poney : c'est un être vivant, matériel, sécurité des camarades ; tout faire pour que les enfants deviennent des amoureux du poney et de l'équitation)
- Progression : Il faut que les enfants s'amuse avec toutefois la progression de leurs niveaux.
- Sécurité : respect du niveau des enfants (programme bien réfléchi avec des fiches pédagogiques)

3) **Les confirmés :**

- Approfondissement ludique des connaissances équestres.
- Responsabilisation des enfants.
- Progression
- Sécurité

4) **Les petits travaux du fermier, et la voltige et du sulky**

L'équitation n'est pas uniquement un temps de monte, c'est aussi prendre en charge son animal et de découvrir les activités équestres annexe à l'équitation

Les enfants participent au rangement du matériel, à nourrir les poneys...

En complément de l'activité équestre sera mis en place une ferme pédagogique. Toujours dans l'optique de découvrir la campagne et son environnement. Les enfants profiteront pour découvrir les différents animaux de la ferme. Lors de la première demi-journée, les différents animaux leurs seront présentés, les enfants pourront les approcher ainsi que les découvrir, une fois cela fait, les enfants auront pour rôle de s'occuper des animaux au quotidien. Véritable découverte, cette activité permettra aux jeunes de voir les animaux d'une nouvelle manière. Lors des séances d'équitation, l'équipe d'animation sera également présente afin d'être là pour les enfants.

IV- SPORTS MÉCANIQUES : UNE PRATIQUE ÉDUCATIVE

1) **SPORT**

- Initier à la pratique d'un sport mécanique : de l'initiation au perfectionnement en passant par la connaissance des différentes utilisations de la moto et du quad et de la machine en elle-même (notion de mécanique, entretien)
- Découvrir plusieurs activités physiques et sportives de pleine nature
- Transmettre les valeurs d'une activité sportive : dépassement de soi, concentration, rigueur, respect des règles, esprit d'équipe.

2) **RESPECT**

- Sensibiliser à l'impact environnemental (sources de pollutions, érosion des sols) des loisirs motorisés, afin de comprendre quels comportements adopter.
- Apprendre à faire la différence entre la pratique sportive sur circuit et la pratique sur chemins ouverts.
- Sensibiliser le pratiquant au respect de l'environnement naturel, humain et matériel.
- Acquérir les règles de base en matière de circulation, de comportement, de respect de la propriété privée, de l'environnement et des autres usagers.
- Respecter les règles de conduite, le code de la route, la législation.
- Éduquer à une pratique responsable et citoyenne.

3) **SÉCURITÉ**

- Pratiquer une activité motorisée dans un cadre sécurisé.
- Connaître les consignes de sécurité indispensables dans la pratique d'un sport mécanique.
- Sensibiliser à la sécurité routière.

La démarche éducative :

Le quad : une activité dynamique, dans un cadre agréable et sain. Au grand air, les participants peuvent savourer les joies de cette formation, grâce au savoir-faire de l'encadrement. De l'apprentissage des gestes et techniques de sécurité, la pratique se fait sur circuit aménagé, les participants reçoivent une formation leur permettant d'évoluer en fonction de leur niveau sur terrain plus ou moins accidenté.

Les séances sont adaptées à la maîtrise technique des participants, par rapport à leur tranche d'âge et leur corpulence. Cela nous permet d'avoir une meilleure évolution technique de chaque participant.

Le site de pratique : Un terrain mis à disposition avec différents parcours aménagés et sécurisés

Attenant au centre (plateau éducatif, terrain vallonné, modules techniques...).

L'encadrement : des éducateurs sportifs diplômés et pour chaque séance la présence d'un animateur supplémentaire.

V-LES ANIMATIONS

Elles viennent en complément du programme équestre avec une recherche de qualité et de diversité

1) Les buts pédagogiques :

- 1- les enfants doivent s'amuser.
- 2- les enfants doivent "sortir" de la vie citadine : découverte de la campagne
- 3- Les enfants doivent se reposer.
- 4- Sécurité.

2) les moyens mis en place.

1-les enfants doivent s'amuser et non pas s'ennuyer.

Il s'agit de mettre en place toute une kyrielle d'activités originales, variées et riches pour que les enfants s'amusement.

2.activités extérieures :

Il convient de varier les activités pour que les enfants ne se lassent pas. Il faut alterner les grands jeux, les petits jeux, les activités manuelles.

3.activités intérieures :

Il s'agit d'alterner les activités manuelles, les veillées, les jeux de société, les jeux de rôle, ...

3) Les activités manuelles :

Les enfants aiment bricoler, nous mettons dans chaque poney-club toute une panoplie d'ateliers pour que les enfants découvrent des métiers anciens proches de la nature.

Ainsi, au poney-club de la Source les enfants pourront apprendre à fabriquer du papier recyclé, à faire du pain en partant du blé. Ils seront initiés au travail du bois par la fabrication de petits objets fait par eux-mêmes, ils feront également du cirque. Nous mettrons également en place sur ce centre un atelier « mon premier potager » avec la réalisation des carrées de jardin selon les saisons, en sensibilisant les enfants à l'arrosage, au paillage, à la réalisation d'un compost, d'entretenir régulièrement le jardin. Nous souhaitons également sensibiliser les enfants avec une étude de la faune du jardin et de comprendre les associations de plantes et de légumes.

Au poney-club des Terrasses nous retrouverons l'atelier « fabrication du pain ». A cela s'ajoute un atelier modelage de terre et cirque.

Au poney-club de Formanoir, les ateliers proposés sont ceux de la fabrication de papier recyclé, la fabrication de petits objets en cuir, initiation au travail du bois et d'un atelier cuisine. Des ateliers « sports mécaniques » peuvent être proposés également sur ce site selon les périodes

Au poney-club de Val en pré, des activités tannerie, poterie, atelier « fabrication du pain » et l'atelier cirque. Une activité « sport mécanique » est également proposée pour les enfants sur le site.

4) L'activité piscine :

Nous mettons à la disposition des enfants une piscine dans chaque poney-club. Ces piscines sont sous la responsabilité d'un surveillant de baignade et l'encadrement des animateurs. Nous proposons uniquement la piscine sur les vacances d'été sur l'ensemble de nos centres, le

poney-club de la source proposera cette activité également sur les périodes de printemps et de la Toussaint du fait que la piscine est couverte et chauffée.

5) les enfants doivent sortir de la vie citadine.

Les enfants viennent pour beaucoup de la ville. Il faut profiter du grand air, donc favoriser si possible les activités extérieures. Il convient aussi de découvrir "le milieu", apprendre à connaître les différents arbres, les fleurs, les animaux, etc.

VI- LA VIE QUOTIDIENNE

L'organisation de la vie quotidienne doit être pensée, dans la mesure du possible, dans le respect du rythme de vie du participant. Elle doit tenir compte des différentes habitudes des participants, en ce qui concerne leur rythme de vie, leur alimentation, leurs rituels de coucher... L'organisation de la vie quotidienne doit favoriser la prise de décision du participant. Une des priorités de l'équipe d'animation est de mettre en place un cadre permettant de concilier au mieux les temps d'activité et les temps de vie quotidienne. L'équipe doit être attentive aux besoins du participant. Le directeur et son équipe doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

1) Les buts pédagogiques :

1- Maintien du suivi sanitaire et respect continu de l'intégrité physique et morale des enfants.

2-Responsabiliser les enfants : tendre vers l'autonomie.

3- Sécurité

Adaptation des activités : Les activités seront adaptées en fonction de la fatigue des enfants. Il y aura alternance d'activités calmes, d'activités sportives, de veillées courtes et de veillées plus longues.

Le temps calme : Après le repas du midi un temps calme est nécessaire aux enfants pour repartir en forme aux activités de l'après-midi. Généralement, il commence vers 13 h pour se terminer au plus tard vers 14h15 (selon l'âge des enfants et selon les activités)

Le coucher : L'heure de coucher des enfants variera selon leur âge et leur fatigue. 20H45 pour les petits de 4 ans et 21h45/22h pour les plus grands.

Le rôle de l'animateur : Il est essentiel. Les équipes d'encadrement doivent veiller à ce que le rythme de vie des enfants soit respecté.

2) Le rôle de l'animateur/animatrice :

Il est essentiel. Les équipes d'encadrement doivent veiller à ce que le rythme de vie des enfants soit respecté. Tout doit être mis en place pour que les enfants se reposent.

Aucune activité ne se fait sans sécurité.

Les activités extérieures :

C'est souvent dans ces activités que le risque est le plus grand. Il s'agit de mettre en place des normes de sécurité à chaque fois qu'une activité se déroulera : délimitation du terrain de jeux, explication aux enfants des règles de sécurité pour le jeu

Adaptation des jeux à l'âge des enfants

Les activités intérieures :

Il s'agit surtout du travail manuel. Il est interdit aux enfants d'utiliser des cutters en activité. Aucun outil (scies, pyrograveurs...) ne sera utilisé sans une explication préalable avant son utilisation et une grande vigilance pendant son utilisation. La sécurité ne doit pas limiter les activités, elle doit en prévenir les risques. La sécurité c'est l'absence de risque d'accidents.

VII- LE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS /ANIMATRICES

Le recrutement des équipes pédagogiques est fait sur toute la France par le pôle ressources humaines du Poneys des Quatre Saisons

Nous demandons aux animateurs/animateuses d'être titulaire du BAFA ou en formation, de posséder un niveau équestre (galop 3, 4, ou 5) pour les animateurs/animateuses qui encadreront l'activité équestre sous la responsabilité de l'éducateur sportif. Pour les autres animateurs ou animateuses non équitantes, un BAFA ou en formation suffit également pour encadrer nos enfants au sein de l'organisme. Il est important de former des animateurs/animateuses, nous engageons donc des animateurs/animateuses en formation générale BAFA afin qu'ils effectuent leur stage pratique au sein de Poneys des Quatre Saisons. Nous favorisons aussi le recrutement « d'anciens colons » à la condition qu'ils aient effectué leur stage théorique BAFA.

L'entretien d'embauche se fait par téléphone ou dans les bureaux de Poneys des 4 saisons si les candidats sont de la région.

Nos équipes pédagogiques de direction et nos directeurs ou directrices sont titulaires du BAFD (complet ou en formation) ou équivalence. Il est proposé aux anciens animateurs/animateuses (compétents) de faire leur formation BAFD au sein de *Poneys des Quatre Saisons* en passant par l'étape adjoint de direction

Les brevets d'états d'équitation (un par centre) sont recrutés par nos soins.

VIII- LES MOYENS DE COMMUNICATION

Les buts pédagogiques :

1 - Les parents doivent être au courant des activités de leurs enfants

Nous mettons en place des « blogs séjours » avec des mots de passe sécurisés qui changent à chaque séjour. Nous informons du planning, de la météo, des menus, des arrivées et des départs et nous mettons des photos

2- Les parents et les comités d'entreprise doivent être prévenus en cas de problème.

3- Les parents peuvent joindre les enfants pendant leur séjour durant les permanences téléphoniques de 12h 15 à 13h pour le midi et de 19h15 à 20h pour le dîner.

IX- CONCLUSION

Notre souhait au travers de nos séjours est de mettre à la disposition d'enfants habitant la ville ou la province un maximum d'éléments leur permettant de découvrir le beau, le vrai, dans un agréable environnement : «la campagne ».

C'est pourquoi nous avons mis en place d'importants moyens pour que l'enfant s'ouvre lui-même les yeux (encadrement spécialisé, animaux, cadre de nature, locaux, matériel). Aussi l'équitation (sur poney) comme activité dominante correspond comme un choix fondamental.

En effet, le poney est à la dimension de l'enfant, un merveilleux compagnon lui permettant ainsi de mener à bien son expérience propre, d'exercer son intelligence, sa volonté, d'éveiller son sens des responsabilités, enfin d'acquérir les vraies valeurs qui contribueront à son épanouissement.

L'objectif n'est pas de faire de nos enfants des champions, de fabriquer des professionnels du cheval mais d'aboutir à un éveil ; si l'enfant y a puisé le goût de l'art équestre c'est une bonne chose mais l'essentiel est ailleurs. Au-delà d'une initiation de qualité, il y a le souci primordial de la sécurité et de l'éveil. C'est pourquoi, nous avons été amenés à ne pas négliger les activités complémentaires pour permettre à chacun de manifester son intérêt à d'autres sources de vie.

Olivier, Amaury et Antoine Berthon
Poneys des Quatre Saisons